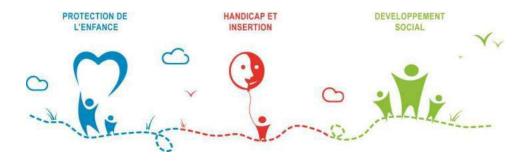


# PROCES-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE - 22 OCTOBRE 2021 -



Une place pour chacun Un projet pour tous

ARSEA - Siège et Direction Générale 204 avenue de Colmar 67100 STRASBOURG Tél. 03 88 43 02 50 accueil.direction@arsea.fr www.arsea.fr Mission reconnue d'utilité publique Les membres de l'Association Régionale Spécialisée d'Action Sociale d'Education et d'Animation, sise 204 avenue de Colmar à 67100 STRASBOURG, se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, le **Vendredi 22 octobre 2021** au CREF à COLMAR, sous la Présidence de Monsieur Philippe RICHERT.

Constatant que 42 membres sont présents ou représentés sur un total de 43 membres à jour de leur cotisation et qu'ainsi le quorum statutaire est atteint (annexe 1), l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président ouvre la séance à 10h00 et fait tout d'abord part des personnalités qui sont excusées.

Il salue ensuite les membres et les personnalités présentes, notamment les représentants des collectivités partenaires, à la fois les Élus et les services : notamment la CeA, le Conseil Régional, qui va intervenir de plus en plus à nos côtés en tant que partenaire financier sur des projets au travers de différentes aides Européennes dont pourrait bénéficier l'association.

Il remercie également les membres des différentes communes qui sont présents, ainsi que les représentants de la PJJ.

Le Président poursuit en adressant tout particulièrement ses salutations à l'attention Monsieur le Député Jacques CATTIN qui est présent à notre Assemblée Générale. Il ajoute que, pour mener à bien les missions qui sont les nôtres, nous avons grandement besoin du soutien de nos Parlementaires, mais au-delà, également pour œuvrer à l'amélioration des conditions et des statuts de nos collaborateurs engagés et qui s'investissent au quotidien.

Il salue les membres du Bureau et les Administrateurs présents et remercie chacune et chacun d'entre eux pour leur venue jusqu'à COLMAR. Il remercie notamment Monsieur Bernard GRASS, Trésorier, pour son implication dans la préparation de la partie financière et budgétaire qui sera présentée lors de cette séance.

Le Président adresse ses salutations et ses remerciements au Directeur Général, aux Directeurs et Directrices des Etablissements et Services, aux Cadres Intermédiaires qui sont « moteurs » dans le fonctionnement quotidien de nos activités.

Avant de laisser la parole au Directeur Général, le Président souhaite tout d'abord dresser un bilan de l'année écoulée.

#### 1. ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

#### Philippe RICHERT:

« L'année 2020 a été une année compliquée : il a fallu composer avec toutes les contraintes liées à la pandémie mondiale, tout en veillant à impacter le moins possible l'accompagnement de nos 18 000 bénéficiaires. Il a fallu continuer à œuvrer au quotidien, parfois en urgence comme cela a été le cas à la demande de l'ARS avec l'ouverture de notre Centre d'Hébergement Spécialisé visant à accompagner des

personnes malades sans gravité de la COVID 19, sans domicile fixe ou venant de centres d'hébergements ou de logements adaptés. Le Secrétaire Général de la Préfecture de Strasbourg et l'ARS nous ont remerciés pour de la mise en place de ce centre d'accueil réalisé dans un temps record et où notre expertise a été reconnue.

Même si 2020 nous a réservé quelques surprises, le Directeur Général, les Directeurs et le personnel ont su faire face à la COVID 19 et aux autres problématiques, souvent inédites, qui se sont présentées, et ce avec beaucoup de réactivité et de professionnalisme.

Nous avons dû faire face aux dénonciations de maltraitances et la mise en cause de salariés de nos deux. Centres Éducatifs Renforcés (CER Le Kreuzweg et CER Les Sources du Climont). Pour l'heure, nous ne pouvons rien conclure mais la suspicion de maltraitance a bien entendu immédiatement été prise très au sérieux par nos équipes. Il ne faut d'ailleurs surtout pas minimiser l'impact que ce dossier a eu auprès de nos collaborateurs qui ont été profondément choqués par les propos tenus et qui ont malgré tout continué à remplir leurs missions avec le grand professionnalisme que nous leur connaissons.

Pour l'année 2020, nous avons un excédent d'un montant de 3 millions d'euros (résultats comptables 1,3 million d'euros + provisions pour renouvellement des investissements). Le résultat est bon malgré une année difficile. Le Président adresse d'ailleurs à ce titre ses félicitations et remerciements à l'ensemble des salariés, au Directeur Général et à ses équipes. L'ARSEA compte plus de 1 440 salariés et suit 17 617 personnes accompagnées avec constant point de repère, à savoir le souci de l'efficacité financière.

Le Président souhaite ajouter pour conclure son introduction qu'il a vraiment à cœur que les compétences nombreuses et de grande qualité de chacun puissent s'exercer pleinement, pour préparer les grands chantiers devant lesquels nous nous trouvons.

2. <u>APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU</u>
25 SEPTEMBRE 2020

#### **Résolution:**

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 SEPTEMBRE 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

#### 3. RENOUVELLEMENT DU TIERS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale est informée que les mandats d'administrateur des personnes suivantes arrivent à échéance :

♣ Madame Ibérica CZAJA Directrice Honoraire établissements Haut-Rhin

Monsieur Claude RATZMANN Ancien Président Association GALA

L'Assemblée Générale est informée que sont candidats au renouvellement de leur mandat pour une période de 3 années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023/2024 :

Madame Ibérica CZAJA Directrice Honoraire établissements Haut-Rhin

Monsieur Claude RATZMANN Ancien Président Association GALA

Me Claude RINGEISEN Notaire

L'Assemblée Générale est également informée d'une nouvelle candidature à l'entrée au Conseil d'Administration :

Monsieur Jean-Luc LIPS Ancien Directeur Général POCIVIS ALSACE

Les membres sont appelés à voter au cours de l'Assemblée Générale.

Une fois les décomptes effectués, le Président fait part du résultat des votes.

#### Résolution

L'Assemblée Générale a voté, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le renouvellement du mandat de Mme Ibérica CZAJA, M. Claude RATZMANN et de Maître RINGEISEN, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023/2024.

L'Assemblée Générale a voté, à l'unanimité des membres présents ou représentés, l'entrée au Conseil d'Administration de Monsieur Jean-Luc LIPS.

#### 4. RAPPORT D'ACTIVITE 2020 ET ORIENTATIONS 2021/2022

Le Président donne la parole à Monsieur René BANDOL, Directeur Général de l'ARSEA, pour la présentation du rapport d'activité 2020 de l'association et les orientations 2021/2022 à l'aide d'un power point (cf. annexe 2).

Il revient sur les propos liminaires du Président qui a indiqué que l'année 2020 a été une année particulièrement compliquée et ajoute qu'il faut rester vigilants car des difficultés arriveront certainement encore, et « qu'il serait faux de penser que le pire est passé ». Notre Association a toujours été un observatoire sociétal et encore davantage cette année écoulée.

Il adresse à son tour ses remerciements à tous les collaborateurs de l'Association qui, malgré les multiples contraintes de la crise sanitaire, ont su garder le lien social et ont continué à œuvrer au quotidien pour remplir la mission d'utilité publique qui est la nôtre.

Il rappelle également que l'Assemblée Générale est un moment fort pour notre Association et ajoute qu'il est important que l'ensemble des Directeurs participe à ce temps et il les en remercie.

Il commente les différentes slides du PowerPoint, notamment :

#### L'activité 2020 de l'association :

- ➤ Hausse du nombre de bénéficiaires suivis par le Pôle Développement Social, pôle qui a malheureusement « explosé » en activités. Tous nos bénéficiaires, qu'ils soient issus du milieu de la Protection de l'Enfance ou du domaine du Handicap, ont besoin d'être logés décemment. La pandémie aura été un véritable révélateur de la grande précarité et du mal-logement.
- COVID Mars 2020 : 84 de nos salariés ont contracté le virus et 99 de nos bénéficiaires.

#### Les faits marquants, notamment :

- Création du Centre d'Hébergement Spécialisé (CHS) à STRASBOURG. Nous devons avoir le courage de nos valeurs et la création de ce centre en est une preuve matérielle.
- Nous avons dû nous adapter à de nouvelles modalités d'organisation avec la mise en place du télétravail notamment, qui a eu un impact sur notre mode de fonctionnement.
- Vaccination obligatoire de certains salariés : nous remercions nos IRP de nous avoir accompagné sur ce dossier complexe et également dans la démarche de mise en œuvre.
- Absences de salariés liées à la COVID : depuis la mise en place de l'activité partielle en Mai 2020, nous avons mis un point d'honneur à maintenir la rémunération des professionnels en activité partielle à 100% de la rémunération brute (garde d'enfants, fermeture d'établissements et personnes à risques).

- Nous avons subi des dénonciations calomnieuses à l'encontre du personnel de nos deux Centres Éducatifs Fermés : aujourd'hui, après 18 mois de procédure, les faits ne sont toujours pas avérés. Nous avons été injustement interpellés et nous attendons maintenant que justice soit rendue.
- ➤ Rapport de contrôle suite à l'Inspection de la Chambre Régionale des Comptes : cette vérification s'inscrit dans une politique nationale de vérification des comptes associatifs et c'est bien normal, nous avons le devoir de rendre compte de l'argent utilisé. Cette instance a pu constater que nos finances sont saines même si certaines recommandations, minimes au demeurant, nous ont amenés à apporter quelques améliorations dans le fonctionnement de notre Association.
- Mise en conformité RGPD et traitement des archives : il s'agit de chantiers denses qui sont en cours au sein de la Direction Générale.
- ➤ Projet d'Association 2021 / 2025 : un travail important et de qualité a été réalisé par les services de la Direction Générale pour l'élaboration d'un document qui reflète bien les valeurs que nous portons et l'ensemble de nos missions.
- Poursuite de la modernisation du Système d'Information : téléphonie, dossier unique de l'usager/dématérialisation en cours avec le Responsable Informatique de l'Association.

#### ❖ Pôle Protection de l'Enfance : 5000 places et mesures – 9110 bénéficiaires

- Constats qui se confirment : les jeunes présentent de plus en plus une double vulnérabilité éducative et handicap.
- Constat d'une intervention du Milieu ouvert auprès d'enfants de plus en plus jeunes.
- ➤ Des situations à risques en fortes augmentations liées aux conflits de couples et de violences au sein du foyer.

#### Pôle Handicap: 1378 places dont 109 places TSA – 1862 personnes accompagnées

- Même constat de doubles vulnérabilités = évolutions de pratiques et décloisonnement nécessaires.
- Réflexion pour une évolution vers des dispositifs nouveaux : revoir la notion d'hébergement / inclusion scolaire etc.

# Pôle Développement Social: 7497 bénéficiaires – 30 prestations différentes – 504 logements diffus

- Pôle exponentiel et en forte croissance.
- Ouverture du SESAME (Service à visée d'Emancipation Sociale et d'Accompagnement Médical) pour l'hébergement des bénéficiaires à l'EAST HOTEL à HOENHEIM. Il s'agit d'un dispositif de 67 places visant à accompagner et à loger des personnes en situation de grande marginalité, avec ou sans addictions, dans le cadre d'un lieu de vie innovant, à dimension collective.
- ➤ Ouverture du dispositif AJAR : Appartement pour Jeunes avec Accompagnement Renforcé.
- Création du CPCA Centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales.

Le Président remercie le Directeur Général pour son exposé clair et précis du rapport d'activité 2020.

#### 5. RAPPORT FINANCIER 2020

Le Président donne la parole à M. Bernard GRASS, Trésorier, qui présente le rapport financier 2020 de l'association à l'aide d'un Power Point.

#### Faits marquants dans nos comptes en 2020

L'année 2020 est marquée par :

• La crise sanitaire liée à la pandémie de la « Covid-19 » ayant eu différents impacts :

Nos modalités de travail et d'accompagnement ont été modifiées. L'association a assuré une continuité de service pendant la période de confinement. Des professionnels ont été mobilisés sur d'autres structures qui étaient en manque de personnel en raison des absences maladies ou garde d'enfants.

En raison de la nature de l'activité de son Restaurant d'insertion l'Ile aux Epis, l'association a dû fermer cet établissement le 17 mars 2020. Elle a eu recours à l'activité partielle pour les professionnels du chantier d'insertion, qui lui reste maintenu en 2021.

Le pôle Développement social s'est développé au sein de l'ARSEA après de fortes sollicitations des pouvoirs publics pendant la crise sanitaire (centres d'accueil pour la grande précarité).

Nos autorités de tarification ont maintenu leurs dotations et certaines ont alloué des crédits supplémentaires pour pallier aux surcoûts.

On notera le versement de la prime exceptionnelle « Covid-19 » pour l'ensemble de nos professionnels, s'élevant à 999 202 €, qui a fait l'objet de positions diverses de la part de nos autorités de tarification quant à ses critères d'attribution.

La contractualisation du CPOM a été suspendue par l'ARS au regard de ses impératifs liés à la gestion de la crise sanitaire.

• La réforme du nouveau plan comptable des associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés

Les nouveaux règlements ANC 2018-06 et 2019-04 comportent un certain nombre de nouveautés en termes :

De modalités de comptabilisation :

- Retraitement des subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables (3 054 K€). Elles étaient enregistrées en fonds propres et suite à la réforme elles sont reclassées en report à nouveau pour la part amortie des biens acquis (2 687 K€) et en subvention d'investissement pour la part non amortie (367 K€) ;
- Réaffectation en fonds dédiés des provisions règlementées pour renouvellement des immobilisations (10 191 K€). Il s'agit de crédits fléchés par l'autorité de tarification sur un projet bien défini ;
- Retraitement du commodat et recensement en CVN (Contribution Volontaire en Nature). Le prêt à usage ou commodat doit être désormais recensé en CVN et plus comptabilisé à l'actif et au passif du bilan. Nous avons retenu comme valorisation le montant de la valeur locative des locaux figurant sur le dernier avis de la taxe foncière soit 33 K€ (inscrit en bas du compte de résultat);
- Dotations et reprises sur fonds dédiés figurent dans le résultat d'exploitation à la place d'être dans le résultat exceptionnel.

#### De présentation des états financiers :

- Les fonds associatifs sont renommés fonds propres ;
- Nouveau format des états financiers dans l'annexe des comptes (bilan, compte de résultat, tableau des ressources...).

Ces opérations n'ont aucun impact sur le résultat à la clôture.

1. LE COMPTE DE RESULTAT (en K€)

en K€	2020	2019	Ecart en K€ 2020/2019
Produits d'exploitation	85 347	82 227	3 120
Ventes, Prest. Serv., Participations bénéficiaires	7 019	7 498	-479
Dotation et Produits de la tarification	67 818	66 722	1 095
Subventions d'exploitations et participations	3 964	2 418	1 545
Autres produits d'exploitation	6 547	5 588	958
Charges d'exploitation	82 136	78 220	3 915
Achats et charges externes	17 720	18 560	-840
Impôts,taxes et versements assimilés	4 361	4 225	136
Charges de personnel	52 930	51 262	1 668
Dotations aux amortissements et provisions	4 652	4 100	552
Autres charges	2 472	74	2 398
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 212	4 007	-795
Produits financiers	438	134	304
Charges financières	283	325	-42
RESULTAT FINANCIER	155	-191	346
Produits exceptionnels	582	608	-26
Charges exceptionnelles	2 618	1 456	1 162
DECLII TAT EVOERTIONNEL	-2 036	-848	-1 188
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 030	0.0	
Impôts sur les bénéfices	11	17	-6
		3.10	-6
	11	3.10	-6 -249
Impôts sur les bénéfices	11	17	-249
Impôts sur les bénéfices  Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	0 0	17 249 1 317	-249
Impôts sur les bénéfices  Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs  Engagements à réaliser sur ressources affectées	11	17	-249 -1 317
Impôts sur les bénéfices  Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs  Engagements à réaliser sur ressources affectées  TOTAL PRODUITS	0 0 0	17 249 1 317 83 217	-249 -1 317 <b>3 149</b>
Impôts sur les bénéfices  Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs Engagements à réaliser sur ressources affectées  TOTAL PRODUITS TOTAL CHARGES	11 0 0 0 86 366 85 047	249 1 317 83 217 81 335	-249 -1 317 3 149 3 712

	2020	2019	Ecart 2020/2019	
TOTAL PRODUITS en K€		2019	K€	%
	86 366	83 217	3 149	3,78%

Les produits augmentent de 3,78 % en 2020, soit + 3 149 K€.

#### ✓ Produits d'exploitation : + 3 120 K€

	2020	2019	Ecart 2020/2019	
PRODUITS D'EXPLOITATION en K€	2013	K€	%	
	85 347	82 227	3 120	3,79%

dont:

Ventes, prestations de services et participations des bénéficiaires - 479 K€

Baisse des chiffres d'affaire des deux ESAT et fermeture du restaurant l'Île aux Epis suite à la crise sanitaire

Dotations et Produits de la tarification + 1 096 K€

 Pôle handicap + 681 K€
 Dont 627 K€ liés à des crédits non reconductibles ARS obtenus en 2020 (remplacement de personnel, formations, gratifications stagiaires, transport ...)

- Pôle Protection de l'Enfance + 521 K€
   Dont 470 K€ liés à des dotations complémentaires PJJ pour suractivité SIE (40 mesures suppl.) et travaux de mise en conformité des bâtiments CER Kreuzweg et CER Climont
- Pôle Développement social 106 K€
   Liés aux activités ACT de GALA et CHRS d'Espérance

#### Subventions d'exploitation et participations +1 545 K€

Accroissement des activités du pôle Développement social (GALA et Espérance, centres d'accueil pour la grande précarité)

Autres Produits d'exploitation + 958 K€

- o Reprises provisions pour risques et charges 499 K€
- Outilisations des fonds dédiés suite réforme + 1 350 K€ (en produits exceptionnels en 2019)

#### ✓ Produits financiers : + 304 K€

	2020	2019	Ecart 2020/2019	
PRODUITS FINANCIERS en K€	2020 2019	K€	%	
	438	134	304	226,85%

Les produits financiers augmentent de 304 K€ en 2020, dont :



Autres intérêts et produits assimilés - 41 K€



Reprises provisions pour charges financières +345 K€ Suite réforme, reclassement de ces provisions en fonds dédiés

### ✓ Produits exceptionnels : - 26 K€

PRODUITS EXCEPTIONNELS en K€	2020	2019	Ecart 2020/2019	
	2020	2013	K€	%
	582	608	-26	-4,26%

Les produits exceptionnels sont en baisse de 26 K€ en 2020.

#### 1.2 LES CHARGES

TOTAL CHARGES en K€	2020	2019	Ecart 2020/2019	
		2013	K€	%
	85 047	81 335	3 712	4,56%

Les charges augmentent de 4,56 % en 2020, soit + 3 712 K€.

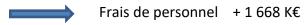
#### √ Charges d'exploitation : + 3 915 K€

CHARGES D'EXPLOITATION en K€	2020	2019	Ecart 2020/2019	
		2013	K€	%
	82 136	78 220	3 915	5,01%

#### dont:

Report en fonds dédiés, suite réforme + 2 397 K€

En charges exceptionnelles en 2019



= Salaires, charges sociales, taxes sur salaires et formation. Augmentation liée à l'activité. Les frais de personnel représentent 67,02% des charges totales de l'exercice contre 67,89% l'année précédente, soit une stabilité.

#### ✓ Charges financières : - 42 K€

	2020	2019	Ecart 2020/2019	
CHARGES FINANCIERES en K€		2013	K€	%
	283	325	-42	-12,97%

Les charges financières sont stables et baissent de 42 K€.

#### ✓ Charges exceptionnelles: + 1 162 K€

CHARGES EXCEPTIONNELLES en K€	2020	2019	Ecart 2020/2019	
	2020	2013	<b>K€</b> %	
	2 618	1 456	1 162	79,84%

Les charges exceptionnelles augmentent de 1 162 K€ principalement lié à la dotation aux provisions règlementées pour renouvellement d'immobilisations. Ces provisions ont été constituées pour financer des projets immobiliers sous réserve de l'accord de nos financeurs.

#### **1.3 LE RÉSULTAT NET GLOBAL**

RESULTAT NET GLOBAL	2020	2019	Ecart 2020/2019	
		2013	K€	%
	1 319	1 882	-563	-29,89%

L'exercice 2020 se termine par un résultat comptable excédentaire de 1 319 K€ contre 1 882 K€ en 2019.

La répartition du résultat et les écarts sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

RESULTAT COMPTABLE	1 319	1 882	-563
Gestion propre	319	493	-174
Gestion contrôlée (structures ne relevant pas du CASF)	126	-83	209
Gestion contrôlée (structures relevant du CASF)	874	1 472	-598

**Concernant les structures relevant du CASF** (Code de l'Action Sociale et des Familles), nous tenons à préciser qu'un retraitement du résultat comptable est à faire afin d'obtenir le résultat administratif qui sera proposé aux financeurs :

- o ajouter ou soustraire le résultat de N-2 (reprise excédent ou incorporation déficit);
- o la variation de la dette pour congés payés ;
- o la reprise d'excédent affectée à des mesures d'exploitation.

Le résultat comptable de 874 K€ en 2020 passe ainsi à un résultat administratif excédentaire de 1 431 K€ (2 163 K€ en 2019).

Quant aux **structures en gestion contrôlée ne relevant pas du CASF** le résultat est excédentaire de 126 K€ et les **structures en Gestion propre** excédentaire de 319 K€. Ces résultats sont soumis pour approbation à l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'administration.

#### 2. LE BILAN DE L'ASSOCIATION

Le total du bilan combiné est de 94 611 K€, en diminution de 4 720 K€ par rapport à 2019, soit - 4,75%.

ACTIF en K€	2020	2019	Variation
ACTIF ell Re	Montant	Montant	en K€
ACTIF IMMOBILISE NET	36 082	46 226	-10 144
Immo. Incorporelles et Corporelles	33 573	43 870	-10 297
Immobilisations Financières	2 509	2 356	153
ACTIF CIRCULANT	58 364	52 919	<i>5 445</i>
Dont Stocks et en-cours	24	52	-28
Dont Créances	8 485	7 541	944
Dont Valeurs mobilières de placement	4 701	4 668	33
Dont Disponibilités	45 015	40 500	4 515
Dont Charges constatées d'avance	139	158	-19
Charges à répartir sur plusieurs exercices	165	186	-21
TOTAL ACTIF	94 611	99 331	-4 720

PASSIF en K€	2020	2019	Variation
PASSIF en Ke	Montant	Montant	en K€
FONDS PROPRES	43 714	59 827	-16 113
PROVISIONS ET FONDS DEDIES	21 157	9 280	11 877
Dont Fonds dédiés	13 117	1 914	11 203
Dont Provisions pour risques et charges	8 040	7 366	674
DETTES	29 740	30 224	-484
Dont Emprunts	13 840	14 726	-886
Dont Dettes	14 242	14 786	-544
Dont Produits constatés d'avance	1 658	712	946
TOTAL PASSIF	94 611	99 331	<i>-4 720</i>

#### 2.1 L'ACTIF DU BILAN

✓ Actif immobilisé net : 36 082 K€

en baisse de 21,9 %

ACTIF en K€	2020	2019	Variation en K€
	Montant	Montant	ch Ac
ACTIF IMMOBILISE NET	36 082	46 226	-10 144
Immo. Incorporelles et Corporelles	33 573	43 870	-10 297
Immobilisations Financières	2 509	2 356	153

Suite à la réforme, le commodat ne figure plus à l'actif immobilisé net du bilan mais en contribution volontaire en nature, soit - 8 994 K€.

La CVN a été valorisée à sa valeur locative pour un montant de 33 K€ (figure en bas du compte de résultat).

#### ✓ Actif circulant :

58 364 K€

+ 10,3 %

ACTIF en K€	2020	2019	Variation
ACTIF en Re	Montant	Montant	en K€
ACTIF CIRCULANT	58 364	52 919	<i>5 445</i>
Dont Stocks et en-cours	24	52	-28
Dont Créances	8 485	7 541	944
Dont Valeurs mobilières de placement	4 701	4 668	33
Dont Disponibilités	45 015	40 500	4 515
Dont Charges constatées d'avance	139	158	-19

Les créances à hauteur de 8 485 K€ en 2020 sont en augmentation de 944 K€. Cette hausse est liée essentiellement aux produits à percevoir en 2021 (aides aux postes ESAT, subventions, prix de journée, indemnités activité partielle).

La trésorerie active (valeurs mobilières de placement et disponibilités) augmente de 4 515 K€, liée aux résultats en hausse.

#### 2.2 LE PASSIF DU BILAN

#### ✓ Fonds propres:

43 714 K€

- 26,9 %

FONDS PROPRES en K€	2020	2019	Variation K€	Variation %
Fonds propres				
Sans droit de reprise	1 830	4 833	-3 003	-62,14%
Avec droit de reprise	1 145	1 242	-97	-7,81%
Réserves	25 077	25 021	56	0,22%
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	1 950	1 390	560	40,29%
Dépenses refusées	-509	-509	0	0,00%
Résultat sous contrôle de tiers financeurs (RAN)	8 391	4 083	4 308	105,53%
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-4 588	-4 235	-353	8,35%
Résultat global de l'exercice	1 319	1 882	-563	-29,92%
Subvention d'investissement	1 376	1 091	285	26,12%
Provisions réglementées	7 723	16 034	-8 311	-51,83%
Immobilisations grevées de droit (commodat)	0	8 994	-8 994	-100,00%
Total fonds propres	43 714	59 827	-16 113	-26,93%

Le total des fonds propres est en baisse de 16 113 K€, lié essentiellement à la réforme.

#### Les principales variations :

Fonds propres

 3 101 K€

 Reclassement des subventions sur biens renouvelables (réforme)

• Réserves + 56 K€

- Résultats et reports à nouveau + 3 952 K€
   Résultats, dettes congés payés, subventions sur biens renouvelables reclassées part amortie des biens acquis (réforme)
- Subventions d'investissement + 285 K€
   Subventions sur biens renouvelables reclassées part non amortie des biens acquis (réforme)
- Provisions réglementées

   8 311 K€

   Provisions pour renouvellement d'immobilisations reclassées en fonds dédiés (réforme)
- Immobilisations grevées de droit 8 994 K€

#### ✓ Provisions et fonds dédiés :

21 157 K€

+ 128 %

PASSIF en K€	2020	2019	Variation
PASSIF EII NE	Montant	Montant	en K€
PROVISIONS ET FONDS DEDIES	21 157	9 280	11 877
Dont Fonds dédiés	13 117	1 914	11 203
Dont Provisions pour risques et charges	8 040	7 366	674

Suite à la réforme, les provisions pour renouvellement des immobilisations (PRI) répondant à la définition de fonds dédiés ont été reclassées. Il s'agit des provisions fléchées par l'autorité de tarification sur un projet d'investissement défini. 10 191 K€ de PRI ont été réaffectées en fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice 2020.

#### ✓ Dettes :

29 740 K€

- 1,6 %

PASSIF en K€	2020	2019	Variation
PASSIF EII RE	Montant	Montant	en K€
DETTES	29 740	30 224	-484
Dont Emprunts	13 840	14 726	-886
Dont Dettes	14 242	14 786	-544
Dont Produits constatés d'avance	1 658	712	946

Les dettes diminuent de 484 K€ dont :

- o Pas de nouvel emprunt contracté en 2020, d'où une baisse des emprunts de 886 K€
- 544 K€ au titre des dettes
- + 946 K€ au titre des produits constatés d'avance

#### 2.3 LA STRUCTURE DU BILAN

#### Les grands équilibres du bilan

Le total de l'actif immobilisé, qui se monte à 36 082 K€, est comparé aux fonds propres et aux financements à long terme s'élevant à 57 554 K€ (nous précisons que les financements à long terme sont constitués des emprunts pour 13 840 K€). Il en résulte le fonds de roulement se montant ainsi à 21 472 K€.

Les immobilisations sont donc largement couvertes par les fonds propres. Ces derniers seront engagés dans les futurs projets selon la politique associative.

Nous tenons à préciser que les fonds propres tiennent compte des résultats en instance d'affectation par les financeurs, ou affectés par les financeurs et leur restant provisoirement acquis, sur les structures relevant du Code de l'Action Sociale et des Familles (Article L312 .1).

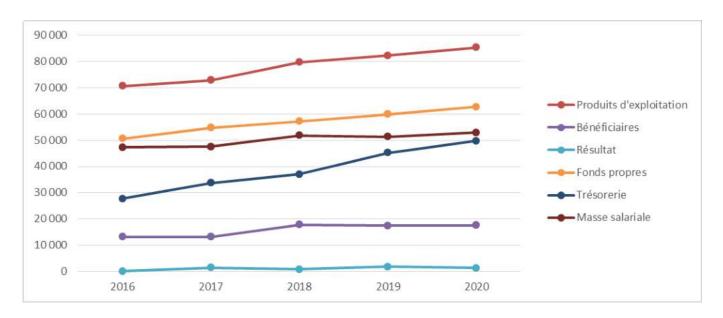
Notre fonds de roulement étant positif, il permet de couvrir les investissements autorisés par nos financeurs et de faire face aux éventuels décalages ou retards d'encaissements des produits de la tarification. Le besoin en fonds de roulement, qui se monte à la fin de cet exercice à 28 245 K€, calculé par différence entre les créances et les dettes augmentées des provisions et des fonds dédiés, correspond cette année à un dégagement en fonds de roulement.

#### Situation de trésorerie

La trésorerie (disponibilités et valeurs mobilières de placement) qui est de 49 717 K€ est la résultante du fond de roulement diminuée du besoin en fond de roulement.

#### 3. INFORMATIONS

L'évolution de l'association de 2016 à 2020 :



En 5 ans, les produits d'exploitation ont augmenté de 20 % pour 33 % de bénéficiaires supplémentaires. Les effectifs en ETP ont croît de 16 % (1 120 ETP en 2016 et 1 300 ETP en 2020), entraînant une hausse de 12% de la masse salariale. Le résultat comptable est globalement stable.

#### 6. RAPPORT GÉNÉRAL ET RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mme Laurence FOURNIER, Commissaire aux comptes, fait lecture du rapport général du commissaire aux comptes sur le contrôle annuel des comptes de l'ARSEA et sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi relative à l'exercice clos le 31.12.2020 et du rapport spécial du commissaire aux comptes. Elle certifie que les comptes sont réguliers et sincères au regard des règles et principes comptables français et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ARSEA à la fin de l'exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, elle attire l'attention sur le changement de méthode comptable opéré dans le cadre de la première application du règlement ANC 2018-06 (modifié par le règlement ANC 2020-08) et ses principaux impacts sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2020.

Le Directeur Général remercie Madame FOURNIER pour son accompagnement. Il tient également à féliciter Mme DIETRICH qui est une jeune Directrice très impliquée et souligne que l'alchimie est bonne.

Monsieur GRASS rend quant à lui hommage aux efforts considérables menés par la Directrice Financière et ses équipes.

#### Résolution: Approbation des rapports

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral du président, du rapport d'activité, du rapport financier du Trésorier et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, le rapport spécial du Commissaire aux Comptes approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2020, les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, ainsi que les rapports du Commissaire aux Comptes.

En conséquence, il donne aux administrateurs et au Trésorier quitus de leur gestion pour l'exercice écoulé.

# 7. <u>AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS AU 31.12.2020 DES STRUCTURES EN</u> GESTION PROPRE ET CELLES NE RELEVANT PAS DU CASF

Il appartient à l'Assemblée Générale de décider de l'affectation des résultats des structures en gestion propre c'est-à-dire les activités ne relevant pas du Code de l'Action Sociale et des familles.

Le Conseil d'administration propose l'affectation suivante des résultats 2020 des structures en gestion propre et ne relevant pas du C.A.S.F. :

		RESULTAT A	PRO	OPOSITION D'AFFECTAT	ION
N° Etabt	ETABLISSEMENTS	AFFECTER	Excédent à l'investissement	Report à nouveau excédentaire	Report à nouveau déficitaire
34	Service d'Interv. Sociale	42 119,52 €		42 119,52 €	
47	Espérance Activités diverses	63 730,50 €		63 730,50 €	
59	Résidence Séniors Oberhoffen/Moder	10 634,34 €		10 634,34 €	
65	Service d'Accomp. Socio Judiciaire	10 704,64 €		10 704,64 €	
66	Restaurant L'Ile aux Epis	-53 599,81 €			-53 599,81 €
68	Gala Activités diverses	95 796,82 €		95 796,82 €	
69	Résidence Séniors Woerth	-35 216,67 €			-35 216,67 €
70	Dispositif Passerelle Roethig	0,00€			
71	Dispositif Passerelle Catherinettes	0,00€			
72	Dispositif Passerelle Jules Verne	0,00€			
73	PCPE Achen et Fénétrange	0,00€			
79	Résidence Séniors Obenheim	-8 416,17 €			-8 416,17 €
	TAL GESTION CONTRÔLEE no relevant pas du CASF)	125 753,17 €	0,00€	222 985,82 €	-97 232,65 €
28	Gestion Associative	36 557,85 €		36 557,85 €	
46	ESAT Ganzau (production)	146 398,64 €	146 398,64 €		
64	ESAT Solidarité du Rhin (production)	136 246,21 €	136 246,21 €		
T	OTAL GESTION PROPRE	319 202,70 €	282 644,85 €	36 557,85 €	0,00€

Le Président remercie M. GRASS, Trésorier, pour son investissement et sa présentation des comptes.

Il soumet à l'Assemblée Générale l'affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2020 des structures en gestion propre et celles ne relevant pas du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), s'élevant à 444.955,87€.

#### Résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu les propositions du Trésorier, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 des structures en gestion propre et celles ne relevant pas du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), s'élevant à 444 955,87 € et de la manière suivante

#### 8. RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Monsieur le Président propose à l'Assemblée Générale de voter le renouvellement du mandat de l'actuel Commissaire aux Comptes pour une période légale de 6 années ;

#### Résolution

L'Assemblée Générale du 22 octobre 2021 décide de confier le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire à la Société MAZARS SA 1, rue des Arquebusiers à STRASBOURG pour une durée légale de 6 années soit jusqu'à l'Assemblée Générale d'approbation des comptes clos le 31.12.2026.

#### 9. PROJET D'ASSOCIATION 2021/2025

M. Le Président donne la parole à M René BANDOL pour présenter la démarche de réflexion qui a permis de proposer le projet et les axes stratégiques retenus pour les 5 prochaines années.

#### Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du projet d'association 2021 – 2025, approuve ledit projet pour la période 2021 – 2025.

#### 10. FIXATION DE LA COTISATION 2022

Monsieur le Président indique que le Conseil d'Administration propose de maintenir la cotisation à 20 €.

#### Résolution

L'Assemblée Générale décide de maintenir la cotisation 2022 à 20 € (vingt euros).

#### 11. ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

#### 12. NTERVENTION DE MONSIEUR FABIEN ROTH

Monsieur ROTH raconte son parcours au sein de l'ARSEA, depuis son enfance « déstructurée » où il était placé à l'EEP du Château d'Angleterre jusqu'à ce jour où il officie professionnellement en tant qu'Educateur Spécialisé dans nos Centres Educatifs Fermés.

Son intervention a suscité une vive émotion dans l'assistance, d'autant plus qu'il souligne que c'est grâce au travail de l'ARSEA, notamment celui de Monsieur BANDOL, Directeur Général et de Monsieur ANSTETT, Directeur du CEF, qu'il a réussi à s'en sortir.

#### **13. CONCLUSION**

En conclusion, le Président souhaite rappeler que derrière tous les chiffres exposés tout au long de la séance, ce sont des enfants, des hommes et des femmes que nous aidons. A l'écoute du témoignage de Monsieur ROTH, nous pouvons nous dire que cet investissement en vaut grandement la peine.

L'année écoulée, particulière comme aucune autre auparavant, et celle entamée nous montre qu'il va falloir continuer « à composer » dans un contexte de crise et de tensions.

Nous allons persévérer et maintenir notre politique et les efforts visant à renforcer notre Association. Notre projet pour l'année prochaine et les suivantes sera de rester dans la philosophie qui est la nôtre en saisissant toutes les opportunités qui nous permettront d'aller de l'avant. Les principes fondateurs de l'Association doivent rester les mêmes qu'à sa création et nous permettre de renforcer la notoriété de l'Association tout en continuant à défendre nos valeurs.

Davantage encore, nous allons poursuivre notre réflexion autour de notre Projet d'Association 2021-2025, afin de répondre pleinement à notre mission.

Le Président remercie les participants à l'Assemblée Générale pour leur attention et les invite à rester à la cérémonie mettant à l'honneur les salariés récipiendaires de la médaille du travail qui sera suivie d'un cocktail déjeunatoire.

Philippe RICHERT Président. Robert BECKER Secrétaire.

#### - Annexe 1 -

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 22 OCTOBRE 2021 LISTE DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

	PRÉSENTS		REPRÉSENTÉS
Mme	CZAJA Ibérica	Dr	ANDRES Materne
М	GRASS Bernard	Mme	AUBURTIN Marie-José
М	HEYDT Jean-Marie	М	BECKER Robert
М	HOCH Vincent	М	BALLOT Bernard
М	HURST Jacques	Mme	BAUDOUIN Anne-Françoise
Mme	LIENHARDT Anny	М	BRUNAGEL François
М	LIPS Jean Luc	М	BURGARD Hubert
Mme	PHILIPP - BERBACH Richarde	M	BUTTERLIN Jean Rémy
М	RATZMANN Claude	М	GARRETTI Eugène
М	RINGEISEN Claude	М	GIUBILEI ADRIEN
М	RICHERT Philippe	M	HOCH Vincent
М	SCHANGEL Jean-Marie	M	HURST Jacques
		M	LAZOU Jean-Michel
		Mme	MATHIEU Claudine
		M	MAURER Jean-Philippe
		M	MAYER-SCHALLER Eric
		Mme	NENNIG Huguette
		Mme	NUSS Albertine
		Mme	PFEIFFER Pascale
		M	PIMMEL Jean Jacques
		Mme	RISSER Christiane
		M	SCHIEBER Robert
		Mme	STERBECQ Sylvie
		M.	KINDER Olivier
		Mme	MAETZ Simone
		M	MATHIEU Claudine
		Me	RINGEISEN Claude
		M	SCHIEBER Robert
		M	TERROINE Jean-Pierre
		Mme	VIELLARD Danielle

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 22 OCTOBRE 2021 LISTE DES INVITÉS ARSEA PRÉSENTS

	INVITÉS	FONCTIONS
М	BANDOL René	Directeur Général
Mme	LOUTREL-RADICE Frédérique	Directrice des Services Opérationnels
Mme	KLEINDIENST Carmen	Directrice Administrative Développement Communication
Mme	FABING Laura	Directrice des Ressources Humaines
Mme	DIETRICH Virginie	Directrice Financière
Mme	BEKHTI Samia	Assistante de Direction
Mme	ADAM Géraldine	Chargée de mission
М	ALBERTI Yves	Directeur ITEP Ebersmunster
Mme	ALLIMANN Raphaël	Cadre Intermédiaire ARSEA
М	ANSTETT Serge	Directeur CER Climont et Kreuzweg
М	BACHERT Thomas	Cadre Intermédiaire ARSEA
М	BARKALLAH Sami	Directeur GALA
Mme	CLERC Marie-Pierre	Directrice SAEMO 68
Mme	CUCUPHAT Audrey	Cadre Intermédiaire ARSEA
Mme	ESCARTIN Véronique	Cadre Intermédiaire ARSEA
Mme	ESTATICO BISSERO Véronique	Cadre Intermédiaire ARSEA
Mme	GANTZER Nathalie	Directrice IME Eurométropole
Mme	GERVAIS Patricia	Cadre Intermédiaire ARSEA
Mme	GLETTY Florence	Cadre Intermédiaire ARSEA
М	GODEL Clément	Cadre Intermédiaire ARSEA
Mme	GOSSELIN Carole	Cadre Intermédiaire ARSEA
М	GUILBERT Wilfried	Cadre Intermédiaire ARSEA
М	HAMM Michel	Directeur OPI
Mme	JENNY Patricia	Cadre Intermédiaire ARSEA
Mme	KAPPLER Murielle	Directrice par intérim ESPERANCE – SIS – Résidences Séniors
Mme	KRATOCHVIL Martine	Cadre Intermédiaire ARSEA
Mme	KOHLBECKER Christine	Directrice IMP/SESSAD Les Glycines Haguenau/Wissembourg
Mme	LAFUE Magali	Cadre Intermédiaire ARSEA
Mme	LAPS Céline	Cadre Intermédiaire ARSEA
М	LAURENT Ghezal	Directeur CAMSP – SESSAD Colmar
Mme	MASSOTTE Géraldine	Cadre Intermédiaire ARSEA
Mme	MATHIS Nicole	Cadre Intermédiaire ARSEA
Mme	MEHL Géraldine	Directrice MAS –CAAHM – SAVS – SAMSH Strasbourg
М	MONNERIE Jeremy	Cadre Intermédiaire ARSEA
Mme	MONTANARO Lucie	Directrice EEP Centre de la Ferme Riedisheim

М	RETAIL Manuela	Cadre Intermédiaire ARSEA
Mme	RIESTERER Dorothée	Cadre Intermédiaire ARSEA
М	ROMAIN Marieke	Cadre Intermédiaire ARSEA
Mme	QUERU Céline	Directrice CEF Mulhouse
М	RESCH Thomas	Directeur AEMO 67 – SERP - SASJ
Mme	ROBLIN Christine	Cadre Intermédiaire ARSEA
Mme	ROSSINI Claire	Cadre Intermédiaire ARSEA
Mme	SARA Isabelle	Cadre Intermédiaire ARSEA
М	SCHMITT Sébastien	Directeur FAE Les Hirondelles Brunstatt et R. Cayet Mulhouse
Mme	SIMON-CHAMBAUD	Directrice IME/SESSAD Jules Verne Mulhouse
IVIIIIE	Véronique	Directrice livit/3L33AD Jules Verne Mulliouse
Mme	SIMON Sophie	Directrice EEP Château d'Angleterre Bischheim
Mme	STEIBLE Christine	Cadre Intermédiaire ARSEA
Mme	WAGNER Patricia	Cadre Intermédiaire ARSEA
М	WEHRUNG Philippe	Directeur SIE Strasbourg
М	BANWARTH José	Secrétaire du CSSCT ARSEA
Mme	REUTENAUER Christine	Secrétaire du CSE ARSEA
Mme	ZUMKELLER Nadège	Cadre Intermédiaire ARSEA

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 22 OCTOBRE 2021 LISTE DES ÉXCUSÉS

	CeA 67 & 68
Monsieur Frédéric BIERRY	Président de la CeA
	RÉGION GRAND EST
Monsieur Jean ROTTNER	Président Région Grand Est
	ARS GRAND EST
Madame Virginie CAYRÉ	Directrice Générale ARS Grand Est
	MAIRIES
Madame Jeanne BARSEGHIAN	Maire de Strasbourg et Vice-Présidente Eurométropole
Madame Pia IMBS	Présidente Eurométropole Strasbourg
	AUTRES INSTANCES
Madame Josiane CHEVALLIER	Préfète du Bas-Rhin
Madame Isabelle GUYOT	Directrice Départementale Déléguées DDCS Bas-Rhin
Madame Brigitte LUX	Directrice Départementale Déléguées DDCS Haut-Rhin
Monsieur Laurent GREGOIRE	Directeur Interrégional PJJ
Madame Christine KUHN KAPPFER	Directrice Territoriale PJJ- Représentée par Mme LEININGER Laurence (Dir. Territoriale Adj.)
Madame Laurence FOURNIER	Commissaire aux Comptes Cabinet MAZARS







## **FAITS MARQUANTS 2020**

#### IMPACT ET GESTION DE LA COVID

- Une crise sanitaire maîtrisée :
  - De mars 2020 à ce jour, 84 salariés ont contracté la COVID et 99 bénéficiaires
- De nouvelles modalités d'accompagnement des personnes accueillies
  - Déploiement de supports pédagogiques en visio, modalités d'accueil évolutives, en séquentiel, perlé
- La mise en place du télétravail pendant différentes périodes de confinement ainsi que pour les salariés vulnérables
- Plus de 95% des salariés intervenant dans les établissements et services concernés par la vaccination obligatoire sont vaccinés



# **FAITS MARQUANTS 2020**

Absences liées au Covid-19

- 2 706 jours de maladie
- 166 salariés concernés
  0,59% de l'absentéisme

Activité partielle

- 27 002 heures
- 208 salariés concernés
- 0,84% de l'absentéisme
- 35 structures 262 687 € d'Indemnisation

Depuis la mise en place de l'activité partielle en mai 2020, l'ARSEA a fait le choix de maintenir la rémunération des professionnels en activité partielle à 100% de la rémunération brute (garde d'enfants, fermeture d'établissements et personnes à risques).



## **FAITS MARQUANTS 2020**

« Dénonciation » médiatique et inspection générale de la Justice
 Contrôle de la Chambre Régionale des Comptes suite
 Mise en stand by des travaux CPOM par l'ARS
 Pas d'attribution de moyens supplémentaires pour renforcer le siège
 Fort développement de l'accompagnement des personnes en situation de handicap et de précarité
 Lancement des travaux d'actualisation du projet d'association
 Elaboration d'un schéma directeur immobilier
 Lancement de la mise en conformité RGPD et traitement des archives
 Poursuite de la refonte du SI et premier déploiement d'outils métiers
 Projet Fénétrange /appui de la Région Grand Est



# Arsea POLE PROTECTION ENFANCE

- ☐ Saturation de certains dispositifs, par ex jeunes majeurs
- ☐ Augmentation des ordonnances AEMO R dans le Haut Rhin
- ☐ Augmentation des admissions de jeunes MNA de plus de 17 ans
- ☐ Accueil d'enfants plus jeunes au Château d'Angleterre
- ☐ Constat de plus de situations relevant d'une double vulnérabilité
- ☐ Nomination d'une direction unique sur les FAE du 68
- ☐ Conduite d'une étude sur la jeunesse pour la ville de Lingolsheim par OPI
- Recherche action autour du risque prostitutionnels à l'adolescence au Foyer les Hirondelles
- □ Don d'ordinateurs pour les jeunes par A TAQUET













# POLE DEVELOPPEMENT SOCIAL

- Ouverture du dispositif AJAR Appartement pour jeunes avec Accompagnement renforcé
- ☐ Création du CPCA centre de prise en charge des auteurs de violence conjugale
- ☐ Préparation de l'ouverture de la 4<sup>ème</sup> résidence séniors
- ☐ Évolution du chantier lle aux Epis

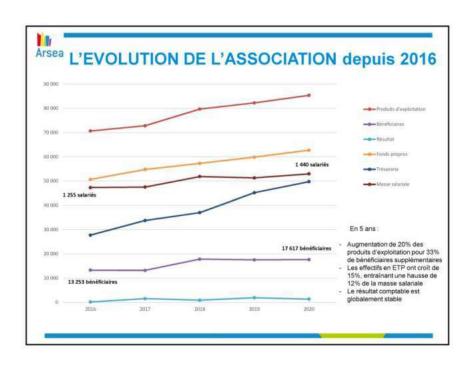


# PROJET D'ASSOCIATION





	LES ORIENTATIONS
2010	Consolider et faire évoluer l'existant en s'appuyant sur la transversalité des secteurs et des structures Compléter l'offre actuelle pour mieux répondre à la diversité des besoins Repenser les territoires d'intervention
2016	Repenser la gouvernance associative pour un fonctionnement pertinent et ouvert Rechercher de la cohérence et de l'efficacité dans l'action associative Apporter des réponses territorialisées, conjuguant des compétences à travers des partenariats ciblés Elaborer une stratégie de communication à l'interne et à l'externe





# PROJET D'ASSOCIATION 2021 – 2025



## **3 AXES STRATEGIQUES**

- Accompagner les parcours de vie par le déploiement de nouveaux dispositifs d'accompagnement sur les territoires d'implantation actuels et futurs
- Renforcer l'accompagnement de publics nouveaux : personnes en situation de handicap psychique, en situation de dépendance, personnes âgées
- \* Déployer la Responsabilité sociétale d'Entreprise



#### PROJET D'ASSOCIATION 2021 - 2025

Accompagner les parcours de vie par le déploiement de nouveaux dispositifs d'accompagnement sur les territoires d'implantation actuels et futurs

#### 5 objectifs

- Répondre aux sollicitations de mise en oeuvre des Politiques Publiques dans le cadre du plan pauvreté ou autre (ouverture du CHS COVID 19 en 2020)
- Construire un parcours pour chacune des personnes accompagnées
- Déployer des plateformes de services et dispositifs intégrés
- Déployer la transversalité intra et inter pôles
- Déployer la plateforme de gestion locative



# PROJET D'ASSOCIATION 2021 - 2025

Renforcer l'accompagnement de publics nouveaux : personnes en situation de handicap psychique, en situation de dépendance, personnes âgées

#### 4 objectifs

- Soutenir l'accompagnement de publics nouveaux
- Construire des partenariats avec le secteur sanitaire et les centres de formation
- Développer et renforcer les compétences des professionnels
- Animer un espace de réflexion et d'innovation



## PROJET D'ASSOCIATION 2021 - 2025

Déployer la Responsabilité Sociétale des Entreprises 7 objectifs

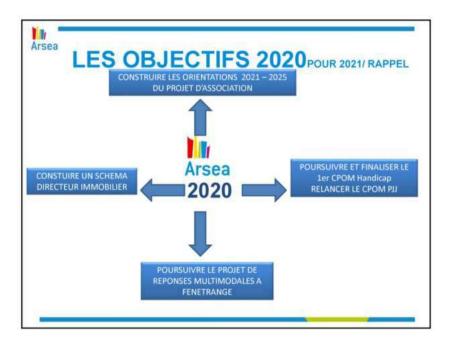
- Engager des actions pour maitriser la consommation énergétiques et aller vers des énergies respectueuses de l'environnement.
- Répondre aux sollicitations directes et indirectes de mise en oeuvre des Polítiques Publiques dans le cadre du plan pauvreté ou autre
- Développer l'utilisation du numérique
- Développer une politique d'achat responsable
- · Valoriser et promouvoir les transports propres
- Mettre en place une gestion responsable du parc automobile
- Œuvrer pour une meilleure reconnaissance des métiers du social
- Œuvrer pour une politique des ressources humaines garante d'une qualité de vie au travail



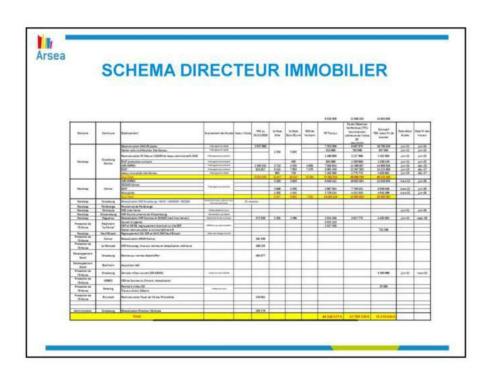
## PROJET D'ASSOCIATION 2021 - 2025

#### **6 MOYENS D'ACTION**

- · Contractualiser avec les autorités de tarification
- Optimiser l'organisation de la Direction Générale et renforcer les services supports
- Poursuivre la modernisation du système d'information en lien avec le RGPD
- Sécuriser et harmoniser les processus
- Optimiser, adapter et moderniser le patrimoine immobilier
- Renforcer la notoriété de l'association









## LE COMITE ETHIQUE

Créé en 2012 à l'initiative du Dr Brochard et sous la Présidence du Dr Materne. Jean Dumel a pris la suite au décès du Dr Brochard jusqu'en janvier 2020; Animé aujourd'hui par Mme Annie Weisslocker

Lieu de recueil des questionnement des professionnels Quand il n'y a pas de bonne solution, la réflexion contradictoire, la discussion, la dispute argumentée peuvent éclairer, étayer ou soutenir les choix qui ont été posés ; elle peut aussi ouvrir la pensée et l'action à d'autres options et ainsi enrichir la pratique ou rediriger celle-ci

Pierre BONJOUR (Introduction à la démarche éthique dans le travail social – érès 2017) précise : « Plus qu'une pensée établie, l'éthique est une démarche, un mouvement plus qu'un état, une recherche plus qu'une application et surtout pas une recette, un doute plus qu'une certitude, un instituant plus qu'un institué ».

L'existence d'un Comité éthique au sein de l'ARSEA est une volonté forte de l'association.

Il se réunit trois à quatre fois par année et peut être sollicité hors de ces réunions. Il a élaboré en 2020 une charte et un règlement de fonctionnement.

FAITES LE VIVRE A NOUVEAU



## REMERCIEMENTS

Aux membres
A tous les professionnels
Aux bénévoles
Aux administrations
A tous nos donateurs
pour leur engagement et leur soutien

Merci pour votre attention





# Faits marquants dans nos comptes en 2020

- ☐ Crise sanitaire liée à la pandémie de la « Covid-19 » et ses impacts :
  - · Continuité de service et la mobilité des professionnels sur d'autres structures
  - · Fermeture du Restaurant l'Île aux Epis le 17/03/20 et recours à l'activité partielle
  - Activité croissante pour le pôle de Développement social (centres d'accueil grande précarité)
  - Maintien des dotations de financement et crédits supplémentaires alloués pour les surcoûts
  - · Versement d'une prime exceptionnelle « Covid » 999 202 €
  - · Suspension du CPOM par l'ARS

# Faits marquants dans nos comptes en 2020

- ☐ Réforme du plan comptable des associations : principaux impacts
  - · Nouvelles modalités de comptabilisation :

Retraitement des subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables
Réaffectation en fonds dédiés des provisions règlementées pour renouvellement des immobilisations
Retraitement du commodat et recensement en CVN (Contribution Volontaire en Nature)
Dotations et reprises sur fonds dédiés en résultat d'exploitation

· Nouvelle présentation des états financiers :

Les fonds associatifs sont renommés fonds propres Nouveau format des états financiers

	2020	2019	Ecart on KE
en KC			2020:2018
Produits d'exploitation	85 347	82 227	3 120
Charges d'exploitation	82 136	78 220	3 915
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 212	4 007	-795
Produits financiers	438	134	304
Charges financières	283	325	-42
RESULTAT FINANCIER	155	-191	346
Produits exceptionnels	582	608	-26
Charges exceptionnelles	2 618	1 456	1 162
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 036	-848	-1 188
Impôts sur les bénéfices	11	17	-6
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	0	240	-249
Engagements à réaliser sur ressources affectées	0	1 317	-1 317
TOTAL PRODUITS	86 366	83 217	3 149
TOTAL CHARGES	85 047	81 335	3 712
RESULTAT COMPTABLE	1 319	1 882	-563

